

Conseil maritime ultra-marin du bassin Sud océan Indien



Séance plénière
du 13 novembre 2018

II. Fonctionnement du CMUB

Structures composant le CMUB

- Arrêté n°2057 du 24 octobre 2018 : suppression d'Hydrô Réunion à la suite de sa liquidation (27 février 2018)
- Le nombre de structures membres du CMUB est ramené à 71

Modification des membres du CMUB (1/2)

Nouveau membre	Ancien membre
Mme Lynda LEE MOW SIM	Mme Faouzia VITRY
M. Sergio ERAPA	M. Hermann RIFOSTA
M. Philippe DANIEAU	M. Philippe RECH
M. Laurent VIRAPOULE	M. Jean-Pierre KINOO
Mme Delphine CILOEK	M. Laurent VIRAPOULE
Mme Paulne MALTERRE	Mme Anne CAILLAUD
Mme Anne CAILLAUD	M. Jérôme SPAGGIARI
M. Ludovic FRERE ESCOFFIER	Mme Anne-Gaëlle VERDIER
M. Abdou DAHALANI	Mme Bichara BOUHARI-PAYET

Modification des membres du CMUB (2/2)

Fin de mandat pour les membres suivants :

- MM. Mickaël ROUGEMENT et Emmanuel TESSIER en raison de la liquidation d'Hydrö Réunion
- M. Jean-Pierre CHARPENTIER, démissionnaire
- Mme Lola MASSE, fin de fonction

Remplacement au sein du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML)

- Le suppléant de Mme Yolaine COSTES au CNML, M. Hermann RIFOSTA ne fait plus partie du CMUB
- Un remplaçant faisant partie du collège des collectivités territoriales doit être élu aujourd'hui

Renouvellement des membres du CMUB

- Le mandat des membres actuels du CMUB prendra fin le 8 février 2019
- Un nouvel arrêté inter-préfectoral doit être pris
- Après cette séance plénière, les structures seront invitées à désigner de nouveaux représentants, sachant que le mandat des membres actuels est renouvelable.